



# Le Vieux-Marchois

N ° 2 4

M A I 2 0 1 7

## Le mot du Maire

### *Pour un territoire communautaire plus solidaire*

**Un constat** : A maintes reprises il nous est demandé : « Pourquoi telles infrastructures dans la commune voisine et pas chez nous ». Invariablement nous répondons que parfois, nous le souhaiterions mais que nous n'avons pas les mêmes moyens que nos voisins.....

Je ne suis pas certain que l'interlocuteur s'en aille convaincu et pourtant cela est vrai. Je me suis dit qu'il fallait essayer d'expliquer les raisons de ces différences.

Les communes percevaient, du moins certaines, une taxe professionnelle. Cette taxe est devenue attribution de compensation reversée aux communes par l'intercommunalité. C'est une ressource pour les communes membres d'un EPCI à taxe professionnelle unique. Son montant correspond (entre autres) au produit de la taxe professionnelle qui était perçue par les communes moins l'évaluation des charges transférées par la commune au groupement.

Communes	Attributions compensation 2006	Attributions compensation 2017
Lanvellec	11191	- 3 674
Loguivy-Plougras	69525	54 836
Plouaret	129914	89 896
Plougras	78434	68 392
Plounérin	79690	61 059
Plounévez-Moëdec	233683	198 448
Trégrom	- 992	- 10 817
Le Vieux-Marché	- 19	- 12 449

Dans le tableau ci-contre les sommes déterminées en 2006, sur la base des TP communales de 2005. Elles ne concernent que les communes de l'ex Beg Ar C'hra. Ces chiffres ont bien évidemment évolué et en 2017 notre commune a prévu de reverser 12 449 € à LTC.

**Vous comprendrez ainsi que toutes les communes ne peuvent avoir des projets de même envergure.**

**Ma proposition** : Nous pourrions envisager, et c'est mon souhait, que les communes riches aident les communes pauvres. Cela pourrait se faire par les fonds de concours dont l'attribution pourrait, par exemple, être inversement proportionnelle à l'attribution de compensation perçue. C'est le sens du courrier que j'adresserai au président de LTC, en sachant qu'un des thèmes de notre intercommunalité est « Un territoire solidaire ».

Je pense qu'à l'avenir, les solidarités au sein du « bloc » communes-communauté reposeront moins sur le flux de la croissance que sur le partage du « stock » de ressources. Ce changement de contexte nécessitera une **évolution des règles de gouvernance financière** au sein des intercommunalités. Ceci au travers du FPIC, des attributions de compensation et des fonds de solidarité mais d'ici là beaucoup de choses auront certainement changé.

Gérard KERNEC.

#### SOMMAIRE :

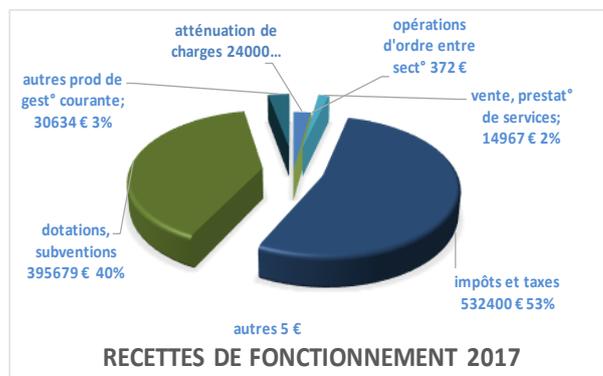
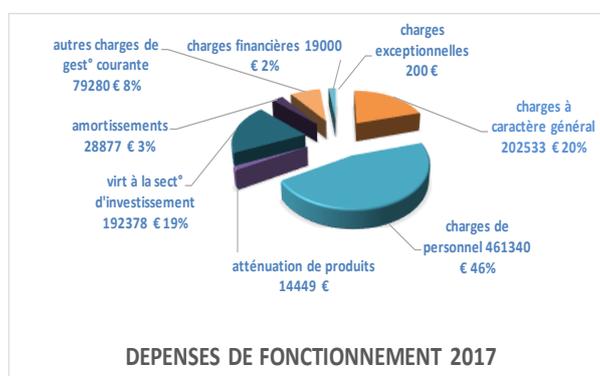
Le mot du maire	1
Budget communal 2017	2
Restructuration de la dette	3
Dissolution du SIVOM	4
Le Plan Local d'Urbanisme	4
RD 32 : aménagements de la seconde tranche	5
Une nouvelle agricultrice	6
Clic & Cars	6
Services enfance jeunesse	7
Ecole : un nouveau Projet Educatif	7
Une borne électrique	8
FNACA : Ne pas oublier pour préserver l'avenir !	8
Compagnie Papier Théâtre : un café allongé...	8

## Budget communal : des investissements importants en 2017

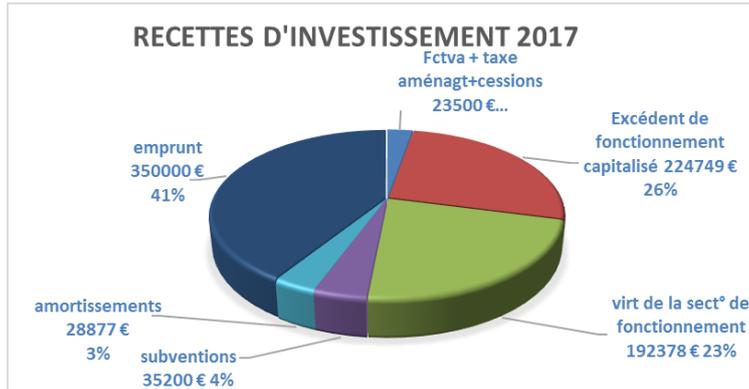
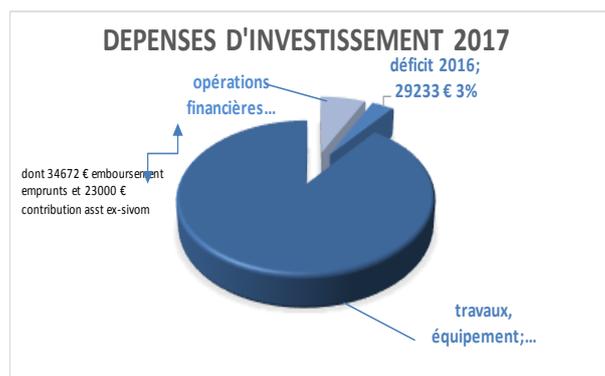
L'exercice 2016 a permis de dégager un excédent de fonctionnement de 224 749.97 € et un déficit d'investissement de 29 233.29 €, malgré la poursuite de la baisse des dotations de l'Etat.

Les dépenses d'investissement n'ont pas toutes été réalisées, notamment les travaux du CAPEC et l'effacement des réseaux de la rue Tanguy Prigent pour un montant de restes à réaliser de 239 972 €.

Pour le budget prévisionnel 2017, il est prévu de contenir les dépenses de fonctionnement, par l'adhésion, notamment depuis le début de cette année à une centrale de référencement de fournisseurs. Les prix négociés, sur le gaz, les produits d'entretien, sur la maintenance de certains appareils sont substantiels. L'installation de gestionnaires d'énergie au groupe scolaire, à la bibliothèque et l'ensemble -CAPEC, Salle Victor Hugo, Mairie contribue également à la maîtrise des consommations de fluides.



La dissolution du SIVOM du Saint-Ethurien au 31 décembre 2016 et la répartition des biens mobiliers et immobiliers ainsi que du personnel entre les deux communes membres, entraînent de facto une augmentation des charges à caractère général et de personnel, mais supprime la contribution annuelle qui était versée au Syndicat. Des ajustements budgétaires seront certainement nécessaires.



Quant à la section d'investissement, outre les restes à réaliser de 2016, le conseil municipal prévoit le réaménagement de la rue Tanguy Prigent (235 000 € moins la prise en charge de la couche de roulement par le Conseil Départemental 38 000 €), la réalisation de la voirie définitive du lotissement de Lanhouica, la restauration du réseau d'eaux pluviales et l'effacement des réseaux (78 603€) et la réfection de la rue du Penker, de la chaussée de Becheneg, de la cour et de l'accès au groupe scolaire (66 600 €), l'acquisition de matériels pour les services techniques (70 000 €), la construction d'un préau au groupe scolaire (enveloppe prévisionnelle 50 000 €).

Les subventions pressenties seront déduites de l'emprunt d'équilibre inscrit pour un montant de 350 000 €.

La collectivité, en restructurant sa dette (cf. paragraphe restructuration de la dette) poursuit ses efforts de maîtrise des charges financières en offrant au budget général une bouffée d'oxygène.

# Restructuration de la dette : *la commune se donne du souffle*

Dans le courant de l'année 2016, nous avons décidé de réaliser une prospective financière restructurante pour le budget « Commune ».

*Qu'est donc une prospective financière restructurante ?*

Dans « Prospective financière restructurante », il y a « Prospective financière » et « Restructuration de dettes »

## Prospective financière

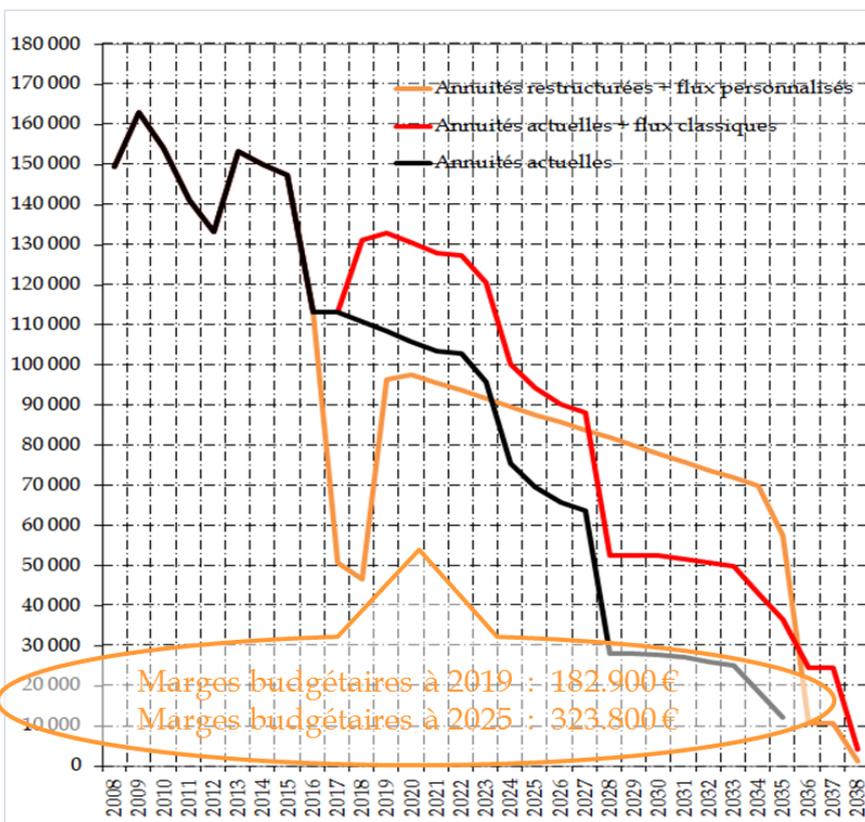
- ⇒ Prévoir la section d'exploitation pour connaître les marges d'autofinancement disponibles pour la période 2016-2020 ;
- ⇒ Prévoir les investissements à réaliser et leurs moyens de financement dont les emprunts, afin d'assurer la solvabilité et les équilibres budgétaires ainsi que la continuité du développement de la Commune pour l'après 2020.

## Restructuration de la dette

- ⇒ Négocier les taux d'intérêts et les profils d'amortissements pour faire diminuer fortement les annuités de la dette ;
- ⇒ Mettre en place ces nouvelles annuités de la dette pour augmenter dans les mêmes proportions l'autofinancement net ;
- ⇒ Profiter de l'augmentation de cet autofinancement net pour réduire au maximum les montants d'emprunts nouveaux ;
- ⇒ Bénéficier d'un coût complet de la dette (*dette restructurée + emprunts nouveaux réduits*) moins cher que dans le cas du scénario d'origine (*dette non-restructurée + emprunts nouveaux non-réduits*).

## Bilan de la prospective financière restructurante

Six emprunts ont été restructurés dont quatre en un seul avec des échéances personnalisées auprès du Crédit Agricole et deux en un seul avec des échéances constantes auprès du Crédit Mutuel.



⇒ Ces deux restructurations ont permis de diminuer de 183.876 € les annuités de 2017 à 2019 et de 328.738 € de 2017 à 2025 ;

⇒ Ces nouvelles annuités ont augmenté dans les mêmes proportions l'autofinancement net de 2017 à 2025 assurant ainsi la continuité dans le développement de la Commune ;

⇒ Cette augmentation de l'autofinancement net permet ainsi de financer le programme d'investissements à 2019 avec autant d'emprunts nouveaux en moins ;

- La prospective financière restructurante, outre d'avoir augmenté les marges de manœuvre dans les proportions indiquées, a diminué le coût complet de la dette de 166.709 €.



# Rue Tanguy Prigent : *Aménagements et sécurisation*

Les travaux d'aménagement et de sécurisation de la rue Tanguy Prigent (2ème tranche) doivent démarrer dans le courant de second trimestre 2017. Ils seront réalisés par le Syndicat de Voirie de Plestin-Plouaret. Dans la mesure du possible, afin de limiter les inconvénients pour les usagers, la circulation ne sera pas interdite mais par des feux alternatifs de chantier.



- ⇒ Création d'un parking de trois places
- ⇒ Le cheminement piéton sera ouvert sur la gauche de la chaussée en venant de Plouaret.



- ⇒ Création de deux plateaux encadrant le virage et sécurisant la sortie des rues adjacentes.
- ⇒ Plusieurs passages piétons sont prévus, notamment sur les deux plateaux.
- ⇒ Le cheminement piéton sera ouvert sur la gauche de la chaussée en venant de Plouaret.



- ⇒ Le cheminement piéton sera situé côté droit de la chaussée.
- Les entrées de garages seront réalisées en enrobé type hydrodécapé.

Pour voir le détail des aménagements prévus, vous pouvez venir consulter le plan des travaux en mairie et sur le site internet de la commune.

## Une nouvelle agricultrice sur la commune !

C'est officiel depuis le 1<sup>er</sup> mars, notre commune compte une nouvelle agricultrice !

Elise Laudren habite avec son compagnon Thomas, au Vieux-Marché depuis 2009, mais elle travaillait jusqu'à présent sur la ferme de ses parents à Mantallot. Depuis plusieurs mois, elle mûrissait son projet de s'installer sur Vieux-Marché avec comme souhaits : produire en bio, transformer et vendre des produits de qualité. C'est au détour d'une discussion avec Yann Clozel, agriculteur à Rhun Faoues, que l'idée leur vient de s'associer...



Ils forment désormais tous les deux le GAEC du Rhun et poursuivent ensemble l'activité mise en place par Yann depuis plus de 15 ans : élevage de vaches « Bretonne Pie Noir » à l'herbe, transformation du lait et vente de fromages blancs, gwell, fromages frais natures et assaisonnés et le Rhun (fromage à pâte molle à croûte fleurie).

L'exploitation, qui s'est agrandie, reste tout de même de taille très réduite, avec une dizaine de vaches seulement... mais suffisant pour être économiquement viable et en tirer deux salaires ! En effet, le modèle économique combine un système autonome à très faibles charges, à une forte valeur ajoutée du fait de la transformation des matières premières à la ferme.

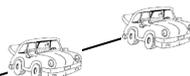
La vente des fromages s'effectue sur 3 marchés, dont celui de Vieux-Marché et en biocoop. Elise et Yann fournissent également 3 restaurants et la cantine scolaire du Vieux-Marché, à quelques centaines de mètres de la ferme, pour la plus grande joie des enfants !



## Clic & Cars : de nouveaux services

Prochainement Clic & Cars va s'agrandir et développera son activité commerce avec un atelier mécanique pour vous accueillir.

M. BOULLY Jérôme aura la tâche de gérer le commerce et M. LE GUILLOU Christophe, déjà implanté sur Lannion depuis de nombreuses années, aura la charge de la partie atelier.



Service de proximité : entretien, réparations, échappement, pneumatique ....

Accès au service CARTE GRISE ( Vous pouvez réaliser désormais votre carte grise sur la commune de Vieux Marché).

# Plouaret : Services Petite enfance & Enfance Jeunesse

## Multi accueil

Carine Person 02.96.05.55.89 ou

[petite.enfance@lannion-tregor.com](mailto:petite.enfance@lannion-tregor.com)

du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

L'accueil peut être régulier, occasionnel ou répondant à une urgence pour une durée de 2h minimum.

6 professionnels encadrent les enfants.

Pré-inscription nécessaire.

Tarif horaire calculé selon un barème de la CNAF.

## Le relais parents assistants maternels

Anne-Gaëlle Rayer : [annegaelle.rayer@lannion-tregor.com](mailto:annegaelle.rayer@lannion-tregor.com)

Information-Accompagnement-Animation des parents et professionnels.

## Accueil de loisirs sans hébergement

Yolaine Huonnic : 02.96.38.33.80 :

[alsh@lannion-tregor.com](mailto:alsh@lannion-tregor.com)

Ouvert tous les mercredis après-midi (48 places)

Pendant les vacances scolaires : à partir de 7h30 (58 places et 70 en juillet)

3 séjours accessoires proposés en juillet.

## Cap sports/ Cap sports vacances

Yolaine huonnic

Initiation des enfants à différentes pratiques sportives au gymnase du Vieux Marché le mercredi de 14h à 16h30.

L'activité Cap Sports Vacances se déroule sous forme de stages de 3 demi-journées pendant les vacances scolaires (12 places).

## Activité Gym Mômes

Yolaine Huonnic

Eveil corporel des 3-4 ans le jeudi soir de 17 à 18h (15 places)

## Point Information jeunesse et Animation jeunesse

Romarc Houron : 02.96.05.55.88 ou

[pij@lannion-tregor.com](mailto:pij@lannion-tregor.com)

L'accueil des jeunes a lieu toute l'année à l'Espace Jeunes de Plouaret le mercredi, vendredi en soirée et samedi après-midi.

## Ecole : un nouveau Projet Educatif Territorial

Le Projet Educatif Territorial se devait d'être renouvelé pour la rentrée de septembre 2017 (validité de 3 ans). C'est pourquoi un comité de pilotage comprenant 3 enseignants, 3 parents et 3 représentants de la commission des rythmes scolaires s'est réuni à 3 reprises pour y travailler. Le nouvel agencement d'emploi du temps proposé par ce comité a été validé en Conseil Municipal et a été transmis à la directrice académique de l'Education Nationale, la CAF et le Préfet.



PROJET ÉDUCATIF  
TERRITORIAL

Voici donc les principales modifications pour la rentrée 2017 :

- ⇒ Début des classes à 8h35 et fin à 12h00 pour tout le monde (allongement du temps scolaire du matin à la demande des enseignants).
- ⇒ A 12h00, les maternelles et une classe de primaire vont au restaurant scolaire pendant que les autres sont en récréation
- ⇒ 12h30-45 le deuxième groupe vient déjeuner, les maternelles vont à la sieste et les plus grands en récréation.
- ⇒ La pause méridienne des élémentaires est rallongée de 15 min, possibilité de soutien scolaire par les enseignants.
- ⇒ Les lundis ou mardis après-midi (selon la classe) TAP pour les enfants du primaire de 14h45 à 16h00.
- ⇒ Le vendredi après-midi les élèves de maternelle n'ont pas de temps de classe, ils peuvent donc être libérés à 12h00 ou participer à la garderie animée après le temps de sieste.

Le temps scolaire de certaines journées dépassant les 5h30, une dérogation a été sollicitée et approuvée (nous sommes dans l'attente de la notification officielle de l'approbation du PEDT) par les services de l'Education Nationale.

## Nouveau : Une borne électrique

Depuis quelques mois, vous avez pu remarquer la présence d'une borne de recharge de véhicules électriques au bout de la place des déportés (en face du bar Le Marchois). Cette borne « Brev'Car » permet de recharger simultanément 2 véhicules adaptés pour récupérer 60 km d'autonomie en 30 minutes.

Pour pouvoir utiliser cette borne, il suffit de s'identifier à l'aide d'un badge Brev'car qui est disponible sur demande auprès du SDE22 au 02.96.01.20.20 ou [sde22@sde22.fr](mailto:sde22@sde22.fr) ou en téléchargeant le formulaire sur le site [www.sde22.fr](http://www.sde22.fr).



## FNACA : *Ne pas oublier pour préserver l'avenir !*

En 1954 débute la guerre d'Algérie, qui était une colonie française depuis 1830.

Cette guerre qui a longtemps été « sans nom » fut qualifiée de « maintien de l'ordre ». De nombreux militaires du contingent partirent combattre pendant de longs mois voire des années.

Ce conflit (1952-1962) a entraîné un bilan tragique côté français :

près de 30 000 tués, 64 000 blessés. Il a engendré de nombreux traumatismes pour ceux qui sont revenus à la vie civile.

Le 03 juillet 1962, soit un peu plus de trois mois après le cessez-le-feu du 19 mars 1962 prévu par les accords d'Evian, la France reconnaît officiellement l'indépendance de l'Algérie.

Pour ne pas oublier, transmettre et préserver l'avenir, chaque année, une célébration est organisée dans les communes le 19 mars.

La FNACA, association spécifique de tous ceux qui ont participé à la guerre d'Algérie ou aux combats du Maroc ou de la Tunisie, invite tous les Vieux-Marchois à participer à ces instants de mémoire collective.

**Le café allongé avec la Compagnie Papier Théâtre**



Cela fait trois ans que la Compagnie Papier Théâtre accueille les bénéficiaires de la banque alimentaire le lundi des semaines impaires avec un café allongé...des gâteaux et quelques mots !

Elle propose des tarifs allégés pour les spectacles (2€) et séances de projection (1€) de sa programmation culturelle et artistique.

Une belle occasion d'échanger, de prendre un peu de temps pour discuter, de faire le plein de vitamines, de protéines et de bonne humeur !